

PV n° 34 du 15 juin 2021

L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9



SECRETARIAT

OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi
9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



INFORMATIONS GENERALES

STATUTS / REGLEMENT INTERIEUR / REGLEMENTS U17/U15/U14 :

Le Règlement Intérieur du District, les Statuts ont été modifiés ainsi que les règlements des U17/U15 et U14. Ils seront soumis à l'approbation des clubs à l'Assemblée Générale du 19 juin prochain.

Ils sont actuellement consultables, en page d'accueil, sur le site du District.

INSCRIPTION COUPE DE FRANCE 2021/2022 – DATE LIMITE AU 15 JUIN

L'inscription, pour la Coupe de France Edition 2021/2022, est désormais ouverte.

Rappel : Obligation de participation pour les clubs disputant un championnat de niveau Fédéral ou Régional (L1 – L2 – National – N2 – N3 – R1 – R1 et R3)

Modalités d'engagement :

- Dates limites d'engagement : 15 juin 2021
- Frais d'engagement : 52 euros
- Les engagements doivent s'effectuer uniquement **via FOOTCLUBS**

Tous les clubs engagés la saison 2020/2021 ont été pré-engagés pour la saison 2021/2022.

Pour participer à cette nouvelle édition, vous devez impérativement valider votre pré-engagement, pour ce faire, il suffit de vous connecter à FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2021/2022
2. Cliquer sur le menu « compétitions fédérales » puis sur la rubrique « engagements »
3. Sur la ligne correspondant à la Coupe de France, renseignez le champ « Avis club » en choisissant « Accord » (ou « Refus » si vous ne souhaitez pas engager votre équipe)
4. Enregistrez votre choix en cliquant sur le bouton « Valider ».

Si dans votre espace FOOTCLUBS la Coupe de France n'apparaît pas, c'est que vous n'avez pas été engagé la saison passée, pour ce faire, toujours dans FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2021/2022
2. Cliquer sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
3. Cliquer sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe »
4. Choisir le Centre de gestion : FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL et laissez-vous guider par les instructions.

Attention : Une demande d'engagement sur FOOTCLUBS doit être considérée comme un « pré-engagement ». L'engagement deviendra définitif seulement après validation et confirmation de la LFO visible sur FOOTCLUBS

Clubs en cours de fusion

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours doivent engager qu'une seule équipe au nom d'un des clubs concernés par cette fusion. Le Service Compétitions procédera à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Comité de Direction de la LFO

Pour toute demande de renseignements complémentaires, contacter le Service Compétitions E.mail : competitions@occitanie.fff.fr

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DES CLUBS DE FOOTBALL DU LOT
ORGANISÉE PAR LE CLUB « CAZALS/MONTCLERA »
A GINDOU, SALLE DU CINEMA, LE SAMEDI 19 JUIN 2021 A 9 h 30.
(A 9 h, ACCUEIL DES CLUBS)**

ORDRE DU JOUR :

Accueil des clubs, émargement et vérification des pouvoirs.

OUVERTURE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE par le Président du DISTRICT :

- Allocution de bienvenue de Mme Mireille FIGEAC, Présidente de la Communauté de Communes Cazals-Salviac, Maire de Gindou ,
- Allocution de M. Laurent ALAZARD, maire de CAZALS,
- Allocution de M. Guy THEULET, maire de MONTCLERA,
- Allocution du président du club « CAZALS/MONTCLERA »
- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 novembre 2020 (Pv n° 20 du 8 décembre 2020).

OUVERTURE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

- Modification des statuts du District et du Règlement Intérieur,
 - ➡ Vote
 - ➡ Résultats

Clôture Assemblée Générale Extraordinaire

REPRISE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

- Mot du Président,
- Examen du vœu présenté par le club Football Club Lalbenque,
- Cooptation de M. Philippe POLOMSKI au Comité Directeur du District suite à la démission de Mme Emma BESSIERES,
 - ➡ Vote
 - ➡ Résultats
- Présentation du budget prévisionnel,
- Remise des récompenses,
- Questions diverses,
- Allocution des personnalités.

CLÔTURE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

Verre de l'amitié.

Repas pour les personnes inscrites



POUVOIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CLUBS

**DU SAMEDI 19 JUIN 2021 à 9 h 30
à GINDOU, salle du cinéma.**

Numéro affiliation du club :

Le bureau du club de :

Donne pouvoir à M. (ou Mme).....

Numéro de licence

Pour le représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire des clubs.

Signature du Président

Cachet du Club

Rappel art. 12.3 des Statuts du District du Lot de Football : « s'ils ne sont pas Présidents de leur association, les délégués doivent être munis d'un pouvoir de celle-ci, Pouvoir signé du Président. Un délégué ne peut représenter, au plus, que 2 associations y compris la sienne, et à condition qu'il représente déjà celle-ci. Le délégué devra être muni de pouvoirs réguliers signés de chacune de ces associations. Chaque club ne pourra déléguer qu'un seul représentant. En aucun cas plusieurs membres d'un même club ne pourront représenter d'autres associations. »

ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE DES CLUBS

Elle se tiendra le samedi 19 juin 2021

à 9 h 30 à GINDOU (salle de cinéma)

Accueil des clubs, émargements et vérifications des pouvoirs : 9 h
Il est impératif de respecter les horaires.

Buffet :

Dans la limite d'1 dirigeant par club (offert par le District).

(Possibilité de repas supplémentaires payants 12€, joindre le chèque à l'inscription, à l'ordre du District).

Réponse à retourner avant le lundi 14 juin 2021 délai de rigueur.

Le club de :

Inscrit les personnes suivantes :

gratuit :

payant :

.....

Fait à LeCachet du club

Signature du Président (ou secrétaire)

FUTSAL - COPA COCA COLA

La FFF, associée à son partenaire Coca-Cola, organise une compétition de Futsal Extérieur : COPA COCA COLA ouverte à tous les licencié(e)s seniors.

Deux tournois sont organisés : un premier pour les sections féminines et un second pour les sections masculines.

Ils se dérouleront le dimanche 18 juillet (lieu à déterminer) sur un terrain de hand extérieur (port des protèges tibia obligatoire et possibilités d'avoir des genouillères et coudières).

La compétition pourra se dérouler sur la journée ou 1/2 journée en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Elle se déroulera en 3 phases :

- > Phase départementale : 26 juin au 1er août 2021 (organisé par les districts)
- > Finale régionale : 23 août au 12 septembre 2021 (organisé par les Ligues)
- > Finale nationale au CNF le 19 septembre 2021 (organisée par la FFF).

INSCRIPTIONS POUR LA PHASE DEPARTEMENTALE SUR FOOT CLUB JUSQU'AU 30/06/2021. Si vous rencontrez un soucis pour l'inscription, contacter le secrétariat du District.

Retrouvez le livret de présentation de la manifestation sur le site du District.

COMMISSION DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres se tiendra le samedi 3 juillet 2021 à 9 h 30 à Labastide Murat (salle Espace Murat à côté du stade ».



*"Ce que je sais de plus sûr sur la moralité et les obligations de l'homme,
c'est au football que je le dois"*

Albert Camus

**ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES
SAMEDI 3 JUILLET 2021 A 9 h 30
A LABASTIDE MURAT (salle Espace Murat à côté du stade).**

COUPON-REPONSE

M. ou Mme

- ☐ Assistera à l'AG du 3 juillet 2021.
- ☐ N'assistera pas à l'AG du 3 juillet 2021.
- ☐ Participera au repas.
- ☐ Accompagné(e)
- ☐ Ne participera pas au repas.

Tarif repas :

9€ pour les arbitres

18€ pour les accompagnants

Merci de nous retourner le coupon-réponse dûment complété par :

Mail secretariat@district-foot-lot.fff.fr si vous répondez uniquement pour la réunion,
courrier au District, si vous prenez le repas, accompagné d'un **chèque à l'ordre de
LAFORTUNIERE LABASTIDE MURAT.**

Réponse au plus tard le 29 juin 2021.

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

715, Côte des Ormeaux - BP 21 - 46 001 CAHORS CEDEX 9
Tél : 05 65 35 68 10 - Fax : 05 65 35 94 99 - secretariat@district-foot-lot.fff.fr